SELHVA FOIE

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace

Une unité fonctionnelle sans frontières.

JOURNEE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES HEPATITES

SE FAIRE DEPISTER POUR ETRE ACTEUR DE SA SANTE, CONTROLER, GUERIR ET PROTEGER LES AUTRES

Hépatite C : Objectif éradication

15 MAI 2018

Le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (SELHVA)

En collaboration avec :

SOS hépatites Hépatites & Maladies du foie Alsace-Lorraine

Inserm HepSYS

Strasbourg.eu eurométropole

ALMAF Association de Lutte contre les MAladies du Foie en Alsace

Mulhouse

Et soutenu par :

Liberté • Égalité • Fraternité République Française

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Université de Strasbourg

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

Sommaire

COMMUNIQUE DE PRESSE 3

Les hépatites B et C en quelques chiffres… 5

Le FibroScan 6

Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) 8

Experimentation du CEPHEID Xpert® HCV Viral Load 9

Ordonnance de dépistage 10

des hépatites virales B et C et du VIH 10

La politique de la Ville de Strasbourg en matière d'hépatites et de réduction des risques 11

La politique de la Ville de Mulhouse en matière d'hépatites et de réduction des risques 12

Affiche régionale 13

Programme des actions Bas-Rhin 14

Programme des actions Haut-Rhin 15

La situation épidémiologique en France 17

Hépatite B : l'essentiel 18

Hépatite C : l'essentiel 22

Les Centres de Dépistage et de Vaccinations 25

Les contacts Presse 26

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée Nationale de lutte contre les Hépatites

15 MAI 2018

sous l'égide du Ministère de la Santé

LES HEPATITES VIRALES:
SE FAIRE DEPISTER POUR ETRE ACTEUR DE SA SANTE,
CONTROLER, GUERIR ET PROTEGER LES AUTRES !

Les **hépatites chroniques B et C** concernent **500 000 personnes** en France**, plus de 60 000 en région Grand Est**. **La moitié des personnes ignorent leur maladie** qui est le plus souvent **silencieuse.** En l'absence de dépistage et de traitement, ces maladies peuvent **évoluer** vers **une cirrhose et/ou un cancer du foie.** Une **personne informée** et **dépistée réduit les risques de transmission** du virus**.** Une **personne guérie ne contamine plus.**

Le **rapport national** 2016 de **recommandations** sur la prise en charge thérapeutique et le suivi des personnes infectées par l'hépatite C **propose que chaque adulte se fasse dépister au moins une fois dans sa vie** en complément de tests de dépistage de l'hépatite B et du VIH.
Le **« Plan PREVENTION »** présenté le 26 mars 2018 par le **gouvernement prévoit** de mener les actions nécessaires à **l'éradication de l'hépatite C** avec un dépistage de proximité.
La Ville de **Strasbourg** s'est engagée le 14 décembre 2017 à devenir la **« 1ere Ville zéro hépatite C »** en partenariat **avec Culture Angels, SOS hépatites** et le **SELHVA.**

Les 16 et 30 mai à Strasbourg nous proposerons le **dépistage des maladies du foie** par un examen rapide et non invasif (le FibroScan) ainsi que **l'orientation des personnes sur leur statut sérologique** des hépatites B et C et du VIH par **des Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)** en 25 minutes, ainsi que plusieurs autres actions d'information et de dépistage avec des TROD, de **mars à juin 2018,** dans le **Bas-Rhin** et le **Haut-Rhin** pour échanger et accompagner la population.

En France plus de **7 000 nouvelles contaminations surviennent chaque année.** Plus de **2 000 sont évitables** grâce au « **traitement pré exposition** » (**vaccination) contre l'hépatite B.**
Les hépatites B et C, sont **responsables de 4 000 morts** chaque année en France et d'**un mort toutes les 30 secondes** dans le monde !

Les **traitements actuels** avec les antiviraux à action directe **permettent de guérir plus de 95% des patients atteints d'une hépatite chronique C** avec l'élimination définitive du virus.
Pour **l'hépatite B** les traitements permettent de contrôler la multiplication du virus et de **limiter la progression de la maladie**.

Informez-vous, Agissez !

100% des personnes qui ont tenté leur chance au dépistage de l'hépatite C ont gagnés : le droit de savoir et de se rassurer ou de guérir !

Venez faire un test ou demandez le à votre médecin !

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

SAVOIR C GUÉRIR

La campagne nationale d'incitation au dépistage de l'hépatite C

Le manifeste « savoirCguérir » : Je m'engage à participer à l'éradication de l'hépatite C !

CULTURE ANGELS

11 engagements généraux et par cibles **pour l'éradication de l'hépatite C**. De petits changements de comportements peuvent sauver des vies, signez le manifeste pour participer à cette action vitale :

https://manifeste.savoir-c-guerir.com
www.facebook.com/savoirCguerir
www.savoir-c-guerir.com

Ecouter les chansons en français « SavoirCguérir » et en anglais « John Doe » :
https://www.savoir-c-guerir.com/ecouter-lhymne/

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les hépatites B et C en quelques chiffres…

	Hépatite B		Hépatite C		VIH/sida
	France	Grand Est	France	Grand Est	France
Nombre de nouvelles infections par an	2 578	-	4 400	-	6 500
Nombre de personnes concernées (2)	-	-	344 500 0,75%	43 900(5) 0,79%	-
Nombre de personnes en infection chronique	280 821 (3)	38 800 (5)	192 700 (2) 0,42%	23 329(5) 0,42%	150 000
Nombre de décès par an **- imputables au virus (1)** **- associés au virus**	 1 327 1 507	 - -	 2 646 3 618	 - -	 396 -
Nombre de personnes ignorant leur séropositivité	154 000 (55%)	19 400 (5)	75 000 (2) (39%)	9 098(5)	50 000 (30%)

(1) Santé Publique France 20 juin 2017
(2) Coquelicot, 2011
(3) Invs 2004
(4) Rapport Dhumeaux, 2014
(5) Prevacar, 2010
(6) BEH, juin 2017

Séroprévalence en France (%)	**VHB**	**VHC**
Population générale (1)	0,80	0,75
En CeGIDD (1)	0,91	0,82
Usagers de Drogues (2)	1,90	44,00
Migrants (3) **moyenne endémicité** **forte endémicité** **Etude Comède 2017 (6)**	0,43 (Moyen Orient) 4,01 (Asie, Afrique,..) 6,8	1,69 (Asie, Afrique,..) 10,17 (Moyen Orient) 1,8
Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) (4)	1,37	1,00
Détenus (5)	-	4,80
Pop en situation de précarité (CMUc+) (3)	1,80	2,49
Population « psychiatrique » (4)		7

(1) Santé Publique France 20 juin 2017
(2) Coquelicot, 2011
(3) Invs 2004
(4) Rapport Dhumeaux, 2014
(5) Prevacar, 2010
(6) BEH, juin 2017

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Le FibroScan

Inventé en 2005 par une équipe de médecins français, le FibroScan® est un appareil médical qui quantifie de façon instantanée et totalement non invasive l'élasticité du foie (fibrose), par la propagation d'ondes ultrasonores

Le Principe :

Le principe utilisé va rejoindre la palpation clinique du foie par le médecin : **plus le foie est dur, plus la fibrose est importante.** Pour mesurer cette dureté nous allons utiliser l'élasticité qui correspond en physique, à la capacité d'un milieu à se déformer lorsqu'on lui applique une contrainte mécanique.

Plus un milieu est dur plus son élasticité augmente, ce qui peut paraître paradoxal dans le langage courant mais il s'agit ici de physique. Cette élasticité s'exprime en Kilo Pascal (kPa) comme pour une pression.

Pour mesurer cette élasticité du foie, le FibroScan® utilise l'élastographie impulsionnelle à vibration contrôlée, technologie brevetée (VCTE™) par Echosens® qui permet de mesurer la vitesse de propagation dans le foie d'une onde de choc.

En pratique, (schéma n°1) un capteur à ultrasons monté sur un système vibrant constituant le Vibreur, génère une onde sismique basse fréquence (50 Hertz) entre les côtes, à la surface de la peau. Cette technique est en effet la seule qui mesure l'élasticité à une fréquence prédéterminée et contrôlée (50 Hz) ce qui est primordial puisque l'élasticité augmente avec la fréquence.

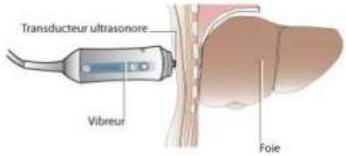

Schéma n°1 : Principe de la sonde du Fibroscan

La vitesse de propagation de l'onde sismique est mesurée par ultrasons par le Transducteur et dépend de la dureté de l'organe qu'elle traverse. La mesure obtenue permet de quantifier la dureté du foie : plus il est dur, donc fibreux, plus la propagation de l'onde est rapide.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

En résumé :

- Progression des ondes ultrasonores d'autant plus rapide que le milieu est dur, c'est-à-dire que la fibrose est importante
- Indolore, sans risque, et rapide (5 minutes)
- Résultat final (kPa) = médiane de 10 mesures
- Voir la vidéo

Concordance entre les scores d'élasticité hépatique (kPa) et les stades de fibrose selon la classification METAVIR

F4 *14,5*	Scores d'élasticité **> 14 kPa** → Cirrhose : F4
F3 F4 *12,5* F3 *9,5*	**9,5 kPa** ≤ scores d'élasticité ≤ **14 kPa** → Fibrose sévère : F3
F2 *8,7* F1 F2 *7,1*	**7 kPa** < scores d'élasticité **< 9,5 kPa** → Fibrose modérée : F1-F2
F0 F1 *kPa*	**2,5 kPa** ≤ scores d'élasticité ≤ **7 kPa** → Fibrose absente ou minime : F0-F1

Avantages (3, 5)	Facteurs limitants (1, 5)
Mesure globale de la fibrose	Accessibilité restreinte (peu de centres équipés de cet appareil)
Technique simple, rapide, indolore avec un résultat immédiat	Echec sans raison déterminée dans 5% des cas
Reproductibilité intra- et inter-opérateur excellente	Obésité (adiposité thoracique importante)
Acceptabilité par les patients	Ascite
Répétition facile de l'examen pour le suivi des patients	Etroitesse des espaces intercostaux (sujets âgés, maigreur)

Il existe dorénavant une sonde XL qui permet la realisation du test pour les personnes en situation d'Obésité.

Sources : www.soshepatites.org;, www.hépatoweb.com

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD)

Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) du VHB, du VIH 1 et 2 et du VHC n'ont pas pour objectifs de remplacer les tests de dépistage existants, mais, **de faciliter l'accès au dépistage**. Ils sont des outils complémentaires particulièrement adaptés aux populations les plus exposées et qui n'ont pas ou peu accès aux structures de soins et aux dispositifs de prévention. Ces tests seront utilisés lors des actions de la journée nationale hépatites 2016 dans le cadre du programme de recherche FibroScan du SELHVA.

Le test que nous utiliserons pour **l'hépatite B** est le test VIKIA, revêtu du marquage CE, validé par la Haute Autoriété de Santé. Le test de diagnostic rapide, à usage unique, est destiné à la détection de l'antigène HBs. Il est commercialisé en France par le laboratoire Biomérieux. La matrice utilisée est le sang capillaire, prélevé sur le côté du doigt. Le resultat est rendu après 30 minutes. http://www.biomerieux-diagnostics.com/vikia-hbs-ag

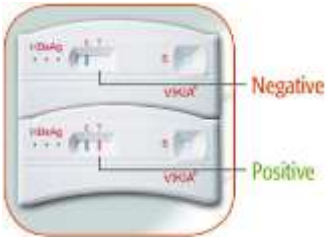

Le test utilisé pour le **VIH et l'hépatite B (VHB)** est le test VIKIA, revêtu du marquage CE, évalué par l'ANSM, il s'agit d'un test de diagnostic rapide, à usage unique, destiné à la détection des anticorps anti-VIH-1/VIH-2 et de l'antigene HBs pour le VHB. Il est commercialisé en France par le laboratoire Biomérieux. La matrice utilisée est le sang capillaire, prélevé sur le côté du doigt. Le résultat est rendu après 30 minutes.

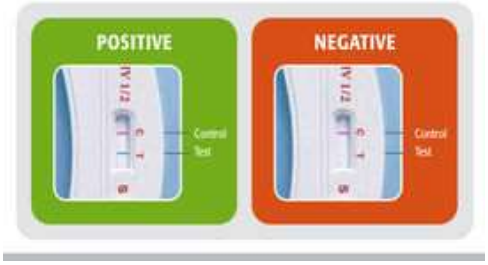

http://www.biomerieux-diagnostics.com/vikia-hiv-1-2

Le test que nous utiliserons pour **l'hépatite C** est le test ORAQUICK HCV. Marquage CE. Evalué par l'ANSM, le test de diagnostic rapide, à usage unique, est destiné à la détection des anticorps anti-VHC. Il est commercialisé par le laboratoire Méridian Bioscience. Il peut être pratiqué sur sang capillaire. Manipulation très facile et le résultat est rendu après 30 minutes. http://www.orasure.com/products-infectious/products-infectious-oraquick-hcv.asp

Etape 1 : collectez le sang	**Etape 2 : Insérez le test dans le tube**	**Etape 3 : Lire le résultat entre 20 à 40 minutes.**
Etape 1b : mélanger le réactif dans le tube		**Négatif** **Ligne dans la zone C** **Positif** **Ligne dans la zone C et dans la zone T**

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Experimentation
du CEPHEID Xpert® HCV Viral Load

Le 16 mai 2018 Place Gutenberg à Strasbourg, venez découvrir le test rapide (post TROD VHC positif) de détection et de quantification de l'ARN VHC (charge virale)

Pour les laboratoires d'analyses médicales à partir de sang PLASMA ou Serum

Procédure totalement automatisée
Du prélèvement au résultat
Adapté à tous les volumes de tests
De 1 à 320 tests en 8 heures
Contrôles intégrés dans la cartouche
Standards hauts et bas testés + contrôle du volume d'échantillon
Résultat rapide
Temps de rendu de résultat: 105 min
Cible hautement conservée
Terminaison 5'UTR

Pour les actions « Hors les Murs » à partir de sang capillaire le Xpert® HCV Viral Load FingerStick

Procédure totalement automatisée
Du prélèvement au résultat
Détection et quantification de la cible du VHC
Région hautement conservée : Terminaison 5' UTR
Performances attendues : LOD 40 IU/mL; LOQ 100 IU/mL
Contrôles intégrés dans la cartouche
Standards hauts et bas testés + contrôle du volume d'échantillon
Résultat rapide
Temps de rendu de résultat: 58 'min

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Ordonnance de dépistage des hépatites virales B et C et du VIH

Identification du prescripteur

(Etiquette médecin)

(Cocher les cases correspondantes)

☒ **Hépatite C : Sérologie de dépistage (Ac anti VHC)**

- **Si positive**
  - **TGO, TGP**
  - **PCR (ARN) du virus C par test quantitatif**
  - **Génotypage du virus C**

☐ **Hépatite B : Ag HBs, Ac HBs, AcHBc**

☐ **VIH : Sérologie Ac anti-VIH 1/2**

DATE de prescription :

SIGNATURE

☐ **copie patient**

Modèle réalisé par le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (SELHVA)
Novembre 2017

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

La politique de la Ville de Strasbourg en matière d'hépatites et de réduction des risques

La Ville de Strasbourg est fortement investie dans le champ de la réduction des risques (RDR), dont la prévention de la transmission des hépatites par des pratiques à risques, aux côtés des acteurs associatifs, selon différentes modalités.
La réduction des risques représente près de 65% des subventions « Santé » allouées annuellement par la Ville.

Avec ses partenaires, la collectivité s'est impliquée pour accompagner des projets innovants : implantation d'un distributeur – échangeur de seringues en 2010 sur le quartier gare, création du dispositif OPALINE sur le quartier du Neuhof en 2012, soutien à la création de Maisons urbaines de santé comportant des microstructures médicales pour l'accompagnement médico-social des toxicomanes, soutien dès l'origine à l'expérimentation d'une salle de consommation à moindres risques ouverte à l'automne 2016.

Objectif : Strasbourg, 1ere ville Zero Hépatite C dans 5 ans

La **Ville de Strasbourg** s'est engagée le 14 decembre 2017 à devenir la **premiere ville zero hépatite C**. Elle a donc inscrit cette objectif prioritaire dans les axes du **contrat local de santé** (CLS) et met en place avec **Culture Angels, le SELHVA et SOS hépatites** un comité de pilotage chargé de fédérer les differents acteurs strasbourgeois autour de cet objectif . Ce COPIL aura pour missions de definir et coordonner la mise en place d'actions opérationelles afin d'atteindre l'objectif.
Le Docteur Alexandre FELTZ adjoint au Maire en charge de la santé vient d'être nommé maintenant également **en charge de la lutte contre les hépatites.**

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

La politique de la Ville de Mulhouse en matière d'hépatites et de réduction des risques

La Ville de Mulhouse, par le biais de la Coordination Santé, œuvre pour sensibiliser et accompagner les citoyens quant à la prise en charge autonome de leur santé. Une attention particulière est portée aux publics les plus éloignés du soin. La Ville s'engage tout au long de l'année sur des actions de prévention et de sensibilisation dans divers domaines. Les champs de la réduction des risques ainsi que de la santé sexuelle font partie intégrante du travail quotidien et des préoccupations des équipes de terrain.

La collectivité s'engage et porte aux travers de plusieurs collectifs mulhousiens un travail partenarial notamment avec SOS Hépatites. Ces collectifs visent un large public (jeunes, personnes en situation de précarités, usagers de drogues, etc.), cela dans l'objectif de permettre à chacun d'obtenir l'information et l'accompagnement adaptés aux problématiques auxquelles il doit faire face. Ils se traduisent également dans la co-construction et l'appropriation des messages de santé.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Affiche régionale

Journée Nationale de lutte contre les Hépatites

Le dépistage à votre portée

DU 09 MARS AU 23 JUIN 2018

24 actions d'information et de dépistage en Alsace

Tests rapides d'orientation diagnostique gratuit de l'Hépatite C et du VIH en 30 minutes et stand d'information

Organisée par : SOS hépatites Hépatites & Maladies du foie Alsace-Lorraine

Avec le soutien de:

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Programme des actions Bas-Rhin

Date	Horaires	Lieu	Action
Lundi 09 Avril	10h-16h	Université de Strasbourg SUMPS	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Mercredi 16 Mai	10h-17h	**Place Gutenberg**	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs et FibroScan**
Jeudi 17 Mai	14h-17h	**EPSAN Strasbourg**	Stand d'information et de prévention auprès des résidents
Mardi 22 Mai	10h-17h	Hall d'accueil du Nouvel Hôpital Civil des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage des maladies du foie par FibroScan**
Du Jeudi 17 au Jeudi 31 mai		Ithaque	Expérimentation **« Test and Treat »** en collaboration avec Cepheid, le SELHVA et les HUS
Mercredi 30 Mai	10h-17h	Centre Commercial Auchan Hautepierre	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs et FibroScan**
Lundi 04 Juin	10h30-17h	EPSAN Brumath Self du personnel et cafétéria des résidents	Stand d'information et de prévention auprès des professionnels et résidents
Mardi 12 Juin	10h-17h	Hall d'accueil du Site d'Hautepierre des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage des maladies du foie par FibroScan**

Le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (SELHVA)

Et SOS Hépatites Alsace-Lorraine

En collaboration avec :

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Et soutenu par :

Programme des actions Haut-Rhin

Date	Horaires	Lieu	Action
Vendredi 09 Mars	13h30-16h	Centre médical Le Roggenberg UGECAM	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Lundi 19 Mars	11h30-17h	Université de Haute Alsace Campus Illberg à Mulhouse	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Mardi 20 Mars	11h30-13h30	Université de Haute Alsace Campus Fonderie à Mulhouse	Stand d'information et de prévention
Mercredi 21 Mars et Mercredi 11 Avril	11h30-13h30	Université de Haute Alsace Campus IUT à Mulhouse	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Mardi 03 Avril	13h-17h	Dispositif « Garanties jeunes » Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) à Mulhouse	Action d'information et de prévention auprès de groupes de jeunes de 18 à 25 ans relevant du dispositif « Garanties jeunes » **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Jeudi 19 Avril	14h-17h	Aléos, Résidence à Cernay	Stand d'information et de prévention auprès des résidents **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Vendredi 18 Mai	Horaires à confirmer	Centre médical Lalance UGECAM	Stand d'information et de prévention et conférence sur les hépatites et maladies du foie pour tout public
Mercredi 23 Mai	9h30-13h	CAARUD Argile	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Jeudi 24 Mai	10h-16h	Hall d'accueil du Centre Hospitalier Emile Muller à Mulhouse	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Lundi 28 Mai	14h30-18h	Aléos, Résidence La Rochelle à Mulhouse	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Mardi 29 Mai	14h30-17h30	Adoma, Résidence Provence à Mulhouse	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Jeudi 31 Mai	9h-11h30	Aléos, Résidence à Saint-Louis	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Mercredi 06 Juin	13h30-16h	Centre médical Le Roggenberg UGECAM	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Jeudi 07 Juin	14h30-18h	Aléos, Résidence Vauban à Mulhouse	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Lundi 11 Juin	14h30-17h30	Adoma, Résidence Soleil à Mulhouse	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**
Samedi 23 Juin	17h-20h30	Stand d'information et de prévention **+ proposition de Dépistage par TRODs**	Stand d'information et de prévention autour de la fête du quartier à destination des habitants de ce quartier

Le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (SELHVA)

Et SOS Hépatites Alsace-Lorraine

En collaboration avec :

Et soutenu par :

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

La situation épidémiologique en France

Les hépatites virales sont mal connues du grand public. Combien en existe-il ? Comment se contamine-t-on ? Y a-t-il des traitements ? Ces infections sont-elles graves, voire mortelles ? Peut-on en guérir ? Autant de questions auxquelles peu de personnes peuvent répondre, y compris les professionnels de santé.

Pourcentage et nombre de personnes infectées dans la population française

Le virus de l'hépatite C (VHC) est 10 fois plus transmissible que le virus VIH. Celui de l'hépatite B (VHB) l'est 100 fois plus. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'en France 232 000 personnes sont infectées par le VHC et 280 000 par le VHB. **C'est 3 fois plus que le nombre de personnes séropositives pour le VIH/sida.**

En Grand Est, 62 129 personnes sont infectées par une hépatite B ou une hépatite C. **C'est en Alsace que la fréquence de l'hépatite B est la plus élevée (2 fois supérieure à la moyenne nationale).**

Nombre de nouvelles infections annuelles

Il persiste un nombre important de nouvelles infections en France. Ainsi chaque année **2 600 nouvelles infections par le VHB et 4 400 nouvelles infections par le VHC surviennent**.

Connaissance du statut sérologique

En 2016 une personne infectée sur deux ignore qu'elle est contaminée par le VHB ou le VHC (55 % pour le VHB, 39 % pour le VHC). **Au total, ce sont 75 000 personnes pour l'hépatite C et 150 000 personnes pour l'hépatite B** qui ignorent qu'elles sont infectées.

Le nombre de découvertes fortuites (à l'occasion d'un bilan de santé, d'un examen médical, d'un don de sang, du dépistage au cours de la grossesse, etc) a augmenté durant ces dernières années.

Le dépistage tardif des hépatites rend plus difficile la guérison de la fibrose du foie générée par l'activité du virus! Plus l'hépatite est dépistée tard, plus la maladie risque ainsi d'être sévère. Le dépistage précoce doit être une priorité.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Hépatite B : l'essentiel

L'hépatite B en chiffres

L'hépatite B est **l'infection sexuellement transmissible (IST) la plus répandue dans le monde** et la plus meurtrière : 2 milliards d'individus, soit un tiers de la population mondiale, ont déjà été en contact avec le virus. 350 millions de personnes sont atteintes d'une hépatite chronique B et 2 millions en décèdent par an.

Le virus de **l'hépatite B est la deuxième cause de cancer** dans le monde **après le tabac**.

En France, la situation n'est pas moins préoccupante : plus de **3 millions[1] de personnes** ont été en contact avec le VHB et 280 000 ont une infection chronique par le VHB. En cas d'infection chronique et en l'absence de traitement, le risque d'évolution vers une cirrhose est de 20% dans un délai moyen de 10 à 20 ans et vers un cancer du foie de 40% dans un délai de 10 ans.

Les modes de contamination

Chaque année, 2 600 personnes sont nouvellement contaminées par le VHB et 1 300 personnes décèdent de leur infection.

Les principales causes de contamination sont : la transmission de la mère infectée à son enfant à la naissance, les relations sexuelles non protégées, les séjours dans les pays endémiques (Asie du Sud Est et Afrique subsaharienne), **l'entourage familial d'une personne infectée et l'usage de drogues par voie intraveineuse ou intranasale.** Le VHB peut se transmettre également à l'occasion de la réutilisation d'instruments qui ont pu être en contact avec le sang d'une personne infectée et qui n'auraient pas été correctement stérilisés, lors de certaines pratiques telles que le tatouage, le piercing, la scarification, lors de certains soins médicaux (cathétérisme cardiaque, endoscopie, hémodialyse…) ou esthétiques (épilation électrique, contour par tatouage)…
Pour éviter ces risques de transmission, l'application de nombreuses mesures a été imposée aux professionnels de santé concernés parmi lesquelles : le respect des précautions d'hygiène, la désinfection et la stérilisation adaptée, la généralisation de matériel à usage unique.

Le dépistage

Le dépistage de l'hépatite B est :

- **Obligatoire au 6ème mois de grossesse**. Le marqueur à rechercher dans le sang est l'antigène HBs (AgHBs).
- **Recommandé pour les partenaires sexuels et l'entourage proche** (vivant sous le même toit) de sujets atteints d'infection aiguë ou chronique par le VHB, les personnes infectées par le VIH ou le virus de l'hépatite C et, avant vaccination, pour les migrants de première ou seconde génération originaires de zones de forte endémie (Afrique subsaharienne et Asie du Sud Est).
- Il est également à réaliser avant de vacciner les personnes exposées à un risque d'infection : personnes originaires de pays où la maladie est fréquente, voyageurs dans les mêmes pays, usagers de drogue par voies intraveineuse ou intra nasale, personnes ayant des relations sexuelles non protégées avec des partenaires multiples.

[1] InVS, Prévalence des hépatites B et C en France en 2004

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

L'évolution de la maladie

Chez l'adulte, l'organisme va éliminer le virus spontanément dans les 6 mois suivant l'infection aigüe dans la majorité des cas (90 à 95% des cas). Chez les enfants l'élimination du virus intervient plus rarement (10 % chez les enfants de 0-1 ans, et 70% chez les enfants de 1-4ans). On parle alors de guérison spontanée, puisque l'organisme a éliminé le virus de façon définitive sans traitement particulier. Cependant, chez 5 à 10% des patients adultes, l'hépatite B va persister et évoluer vers la chronicité après un délai de 6 mois.

L'hépatite B aiguë est le plus souvent asymptomatique. Elle peut provoquer des symptômes à type de syndrome pseudo-grippal (perte d'appétit, troubles digestifs, nausées, vomissements, fatigue…). Il existe rarement un ictère (jaunisse).

Les traitements antiviraux (l'**interféron pégylé** sous forme d'injections sous cutanées pendant 48 semaines, le **ténofovir** et **l'entécavir** administrés par voie orale pendant une durée indéfinie) permettent de contrôler la multiplication du virus et de prévenir les complications à type de cirrhose et/ou de cancer du foie (carcinome hépatocellulaire). Ils ne permettent pas d'éliminer le virus de l'organisme dans la mesure où ils ne sont pas actifs sur son réservoir dans le foie (ADN super enroulé).
Dans les prochaines années, de nouvelles molécules devraient améliorer les résultats en vue d'une guérison virologique.

L'impact de la maladie

Les effets de la maladie (fatigue, anxiété, épisodes dépressifs, troubles du sommeil, de la concentration ou de la mémoire…) peuvent être très gênants pour les patients et avoir un impact plus ou moins important sur leur vie professionnelle, sociale, relationnelle, affective, sexuelle, sur leur santé physique ou sur leur bien-être psychologique. Etre aidé et accompagné par son entourage, par des travailleurs sociaux, des associations de patients et des médecins peut s'avérer indispensable pour repenser les projets familiaux et professionnels.
Tous ces acteurs travaillent en coopération afin d'accompagner le patient et son entourage dans la maladie.

La prévention des infections

Le VHB se transmet, le plus souvent lors de relations sexuelles non protégées et par contact avec du sang (seringues ou piercing par exemple). Il peut également être transmis à la fin de la grossesse et surtout au moment de l'accouchement si la mère est infectée. Pour éviter la transmission au nouveau-né, une sérovaccination est pratiquée à la naissance dans les 24 premières heures de la vie.

Contre l'hépatite B, la meilleure prévention est le vaccin. L'association SOS hépatites témoigne régulièrement des conséquences graves de l'hépatite B et **demande avec le Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales que les pouvoirs publics relancent les campagnes de vaccination** auprès des personnes exposées.

56 % des nouvelles infections seraient évitables si les recommandations de vaccination étaient respectées.

La politique de vaccination contre le VHB en France prévoit la vaccination des personnes exposées à un risque élevé, des nourrissons, ainsi que le rattrapage pour les enfants et adolescents de moins de 16 ans.

En pratique, le vaccin est actuellement **:**

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

- **Obligatoire** pour les personnes exerçant une activité professionnelle les exposant à des risques de contamination dans un établissement ou organisme de soins ou de prévention, public ou privé.
- **Obligatoire pour les nourrissons depuis le 1er Janvier 2018.**

Depuis 2008 chez les nourrissons, le vaccin contre l'hépatite B est proposé avec 5 autres vaccins en une seule injection, le « vaccin HEXAVALENT ».
Entre 2008 et 2011, la couverture vaccinale des enfants de 2 ans est passée de 47 à 72 % en France.

Recommandations générales
Pour les nourrissons, l'utilisation d'un vaccin combiné **hexavalent** contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche (vaccin acellulaire), la poliomyélite (vaccin inactivé), les infections à *Haemophilus influenzae* de type b et **l'hépatite B** permet d'immuniser contre ces maladies en une seule injection aux âges de 2, 4 et 11 mois.

Un rattrapage vaccinal est recommandé chez les enfants et les adolescents jusqu'à l'âge de 15 ans révolus. Tout enfant ou adolescent âgé de moins de 16 ans, non antérieurement vacciné, devrait se voir proposer la vaccination contre l'hépatite B à l'occasion d'une consultation médicale ou de prévention. Dans ce contexte, pour les adolescents de 11 à 15 ans révolus, un schéma simplifié à deux injections séparées de six mois peut être utilisé.

Recommandations particulières
Bien que déjà ciblées par les recommandations générales, les catégories d'enfants et adolescents suivantes sont exposées à un risque particulier qu'il convient de souligner :

a. enfants et adolescents accueillis dans les services et institutions pour l'enfance et la jeunesse handicapées ;
b. enfants d'âge préscolaire accueillis en collectivité.
   Sont en outre concernés les :
c. nouveau-nés de mère porteuse de l'antigène HBs ainsi que ceux nés en Guyane ou à Mayotte ;
d. enfants et adultes accueillis dans les institutions psychiatriques ;
e. personnes ayant des relations sexuelles avec des partenaires multiples, exposées aux IST ou ayant une IST en cours ou récente ;
f. usagers de drogues par voie parentérale ou intranasale ;
g. voyageurs dans les pays de moyenne ou de forte endémie ;
h. personnes amenées à résider en zones de moyenne ou de forte endémie ;
i. personnes susceptibles de recevoir des transfusions massives et/ou itératives ou des médicaments dérivés du sang (hémophiles, dialysés, insuffisants rénaux...) ;
j. personnes candidates à une greffe d'organe, de tissu ou de cellules ;
k. personnes de l'entourage d'une personne infectée par le virus de l'hépatite B ou d'un porteur chronique de l'antigène HBs (personnes vivant sous le même toit) ;
l. partenaires sexuels d'une personne infectée par le virus de l'hépatite B ou d'un porteur chronique de l'antigène HBs ;
m. personnes détenues qui peuvent cumuler un certain nombre de facteurs d'exposition au virus de l'hépatite B ;
n. personnes porteuses d'une hépatopathie chronique ;
o. personnes séropositives au VIH ou au virus de l'hépatite C ;
p. personnes devant être traitées par certains anticorps monoclonaux.

- **l'arrêté du 6 mars 2007,** relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé, **dresse la liste des élèves et étudiants soumis à une obligation d'immunisation.**
  Cette liste est la suivante :
  - professions médicales et pharmaceutiques : médecin, chirurgien-dentiste, pharmacien, sage-femme ;

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

- autres professions de santé : infirmier, infirmier spécialisé, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, ambulancier, auxiliaire de puériculture, technicien en analyses biomédicales, assistant dentaire.

- l'arrêté du 2 août 2013**,** modifie les modalités de preuve de l'immunisation contre l'hépatite B qui sont détaillées dans les annexes I et II de cet arrêté, incluant :
    - la suppression des conditions d'âge pour le contrôle de l'immunisation ;
    - l'établissement de la preuve de l'immunisation par un contrôle sérologique systématique ;
    - la possibilité pour les personnes immunisées par la maladie d'intégrer les filières de formation aux professions listées dans l'arrêté du 6 mars 2007.

La vaccination n'est bien sûr pas exclusive dans la prévention. Parmi les autres mesures comme pour l'ensemble des infections sexuellement transmissibles (IST), **le préservatif** tient une place primordiale dans la lutte contre l'hépatite B.

Il n'y a aucun risque de transmission dans la plupart des gestes de la vie quotidienne : s'embrasser, manger ensemble, partager le même verre, se serrer la main, etc., sont sans risque. Il faut simplement éviter le partage de certains objets de toilette tels que rasoir, brosse à dents, coupe-ongles…

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Hépatite C : l'essentiel

L'hépatite C est connue depuis 1989. Avant cette date les hépatites liées à ce virus étaient dénommées non A non B

L'hépatite C en chiffres

L'hépatite C est une maladie relativement fréquente. Dans le monde, 180 millions de personnes sont porteurs chroniques du virus de l'hépatite C (VHC) et 3 à 4 millions de personnes sont nouvellement infectées chaque année.

En France, 367 000 personnes sont infectées par le VHC dont 192 000 sont encore atteintes d'une hépatite chronique C. **On enregistre entre 2 700 et 4 400 nouvelles contaminations et 3 600 décès par an**. 43 % des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C ignorent qu'elles sont porteuses du virus.

L'évolution de la maladie

On distingue 2 phases de la maladie :

- aigüe : dans les 6 mois suivant la contamination
- chronique : lorsque la maladie évolue depuis plus de 6 mois avec la persistance d'une multiplication virale.

Le taux de guérison spontanée au stade aigu (sans traitement médicamenteux) est en moyenne de 30%.

Les symptômes d'une infection chronique due au virus de l'hépatite C sont identiques à ceux de l'hépatite B (état grippal, ictère…). Dans la plupart des cas (70 % à 80 %), le virus se développe sans manifestation clinique apparente avec, après plusieurs années des conséquences potentiellement graves, notamment la cirrhose dans 20% des cas et le cancer du foie (incidence 5% /an), en l'absence de traitement antiviral.

La prévention

Il n'existe pas de vaccin pour protéger contre le virus de l'hépatite C.
Aujourd'hui la majorité des contaminations ont lieu lors de l'usage de drogues par voie intraveineuse ou intra-nasale (échange de paille), de tatouages ou de piercing.

Les causes des expositions

Le VHC se transmet principalement par contact direct avec du sang ou des produits sanguins contaminés.

Un quart des hépatites C sont dues aux transfusions de produits sanguins réalisées avant 1992 (sang, culots globulaires) et avant 1990 aux produits coagulants. Grâce à la sélection des donneurs, au dépistage systématique chez les donneurs de sang et à des procédés d'inactivation, le risque de transmission de l'hépatite C par transfusion est quasiment éliminé aujourd'hui. Mais pour un grand nombre de ceux qui ont été contaminés lors de transfusion avant 1992 et qui ne sont pas dépistés, la maladie peut continuer de progresser.

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

L'usage de drogues (par voie intraveineuse, par sniff ou fumées) représente aujourd'hui la principale cause de contamination par le VHC (44**%** des nouveaux cas annuels) du fait du partage du matériel entre consommateurs (paille, seringue, cuillère, coton, eau, garrot, pipes à crack…). A la différence du VIH qui a une durée de vie à l'air libre de quelques minutes, **le VHC peut résister plusieurs jours.**

Le VHC peut se transmettre à l'occasion de la réutilisation d'instruments qui ont pu être en contact avec le sang d'une personne infectée et qui n'auraient pas été correctement stérilisés, lors de certaines pratiques telles que le tatouage, le piercing, la scarification, lors de certains soins médicaux (cathétérisme cardiaque, endoscopie, hémodialyse…) ou esthétiques (épilation électrique, contour par tatouage)…
Pour éviter ces risques de transmission, l'application de nombreuses mesures a été imposée aux professionnels de santé concernés parmi lesquelles : le respect des précautions d'hygiène, la désinfection et la stérilisation adaptée, l'utilisation de matériel à usage unique.

Le risque d'infection par voie sexuelle est très rare, lié à des pratiques impliquant des saignements. Il existe également chez les personnes coinfectés par le VIH.

Le risque de transmission du VHC de la mère infectée à l'enfant est également très faible, moins de 5% (mais davantage si la mère est atteinte d'une coinfection hépatite C et VIH).

Il n'y a aucun risque de transmission dans la plupart des gestes de la vie quotidienne : s'embrasser, manger ensemble, partager le même verre, se serrer la main, etc., sont des activités sans risque d'infection. Il faut simplement éviter le partage de certains objets personnels tels que rasoir, brosse à dents, coupe-ongles…
Cependant, le mode de transmission du VHC est inconnu chez 30% des personnes justifiant d'un dépistage.

Les Traitements

Le traitement ancien associait interféron pégylé sous formes d'injections sous cutanées hebdomadaires et ribavirine sous forme de comprimés ou gélules.
La durée du traitement variait de 24 à 48 semaines en fonction de la variété du virus (génotype) avec des effets indésirables fréquents et parfois sévères. De plus, le traitement n'était efficace que dans la moitié des cas.

Les nouveaux traitements (Sofosbuvir, Daclatasvir, Ombitasvir/Paritaprévir/Ritonavir, Dasabuvir, Ledipasvir, Grazoprevir/Elbasvir, Velpatasvir, Voxilaprévir, Glécaprévir/Pibrentasvir) qui ont obtenu l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) depuis 2014 associés entre eux ou non sont **beaucoup mieux tolérés, de durée plus courte** (8 à 12 semaines) et **d'une remarquable efficacité avec un taux de guérison atteignant plus de 95%**.

L'arrivée en France en 2014 de ces **nouveaux antiviraux C, apporte** ainsi d'autres **solutions thérapeutiques pour tous les patients. L'accès aux traitements est devenu universel en France le 1er avril 2017.**

Les Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) sont désormais principalement organisées pour les traitements complexes.

	Traitements anciens	Traitements actuels
Efficacité	60%	95%
Tolérance	Mauvaise	Bonne

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

L'Education Thérapeutique du Patient (ETP) pour l'accompagner pendant le traitement et réduire l'impact de la maladie.

Les effets indésirables sont nettement moins présents. Toutefois il peut persister de la fatigue, de l'anxiété, des épisodes dépressifs, des lésions cutanées, des anémies, des troubles du sommeil, de la concentration ou de la mémoire. De plus en cas de comorbidités (consommation excessive d'alcool, syndrome métabolique ou affections psychiatriques), l'ETP constitue une plus-value.
Etre aidé et accompagné par son entourage, par des travailleurs sociaux, l'association de patients, des médecins et une infirmière est parfois indispensable pour repenser ses projets familiaux et professionnels, ou simplement veiller à l'adhésion du patient dans son plan personnalisé de soins et même après le traitement. **C'est tout l'enjeu aujourd'hui de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP).**

Un patient accompagné grâce à l'ETP est un patient qui augmentera ses chances de guérison et qui de ce fait **coûtera moins cher à la sécurité sociale** à moyen terme.

Sources :

1. 2002 EASL International Consensus Conference on Hepatitis B
2. InVS, Prévalence des hépatites B et C en France en 2004
3. DREES, mars 2006, La prise en charge des patients atteints d'hépatite C chronique
4. BEH N°33, 5 septembre 2006
5. InVS, Surveillance nationale de l'hépatite C à partir des pôles de référence, Données épidémiologiques 2001-2007
6. BEH 20-21, 19 mai 2009
7. BEHweb N°1, 25 mai 2011
8. BEH 26-27-28 / 5 juillet 2011
9. BEH 29-30, 10 juillet 2012
10. Aide-mémoire Hépatite B – site OMS
11. Aide-mémoire Hépatite C – site OMS
12. RAPPORT DE RECOMMANDATIONS 2014 : "Prise en charge des personnes infectées par les virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C.

Plus d'information…

Rapport d'activité 2016

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace

http://www.chru-strasbourg.fr/sites/default/files/documents/SELHVA_-_RAPPORT_D_ACTIVITE_2016.pdf

Etude Réseau Microstructures d'Alsace (RMS) / SELHVA

La vaccination contre l'hépatite B chez les usagers de substances psycho-actives (USPA)

L'étude démontre également qu'un partenariat équilibré entre le médecin hospitalier et la médecine de ville organisée en microstructures est une source d'enrichissement de la qualité des soins, ainsi que de la recherche clinique.

http://www.invs.sante.fr/beh/2014/11/pdf/2014_11.pdf

Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire

Institut National de Veille Sanitaire (INVs)

13 mai 2014 - Prévalence, morbidité et mortalité associées aux hépatites B et C chroniques dans la population hospitalisée en France, 2004-2011 ; Hépatite B chronique : prise en charge en France entre 2008 et 2011

http://www.invs.sante.fr/beh/2014/12/index.html

20 Juin 2017 - Surveillance national des hépatites B et C

http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Maladies-infectieuses/2017/Surveillance-des-hepatites-B-et-C

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les Centres de Dépistage et de Vaccinations

Bas-Rhin

Structure	Lieu	Coordonnées	Horaires
CeGIDD*	Nouvel Hôpital Civil Niveau 0 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG	Tél. : 03 69 55 04 12 cegidd@chru-strasbourg.fr	http://www.chru-strasbourg.fr/poles/Specialites-Medicales-Ophtalmologie/Centre-Gratuit-dInformation-de-Depistage-et-de-Diagnostic-CeGIDD
CDIG pour les étudiants (Centre d'Information et de Dépistage du Sida et des Hépatites)	6 rue de Palerme 67000 Strasbourg	Tél. : 03 68 85 50 25	sur RDV
Centre de vaccinations internationales	1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG	Tél. : 03 88 11 63 76 ou Tél. : 03 88 11 63 77	http://www.chru-strasbourg.fr/poles/Specialites-Medicales-Ophtalmologie/Centre-de-Vaccinations-Internationales-CVI

Haut-Rhin :

Structure	Lieu	Coordonnées	Horaires
CeGIDD*	**Hôpital Pasteur -** Dermatologie 39 avenue de la Liberté - 68000 Colmar	Tél. : 03 89 12 44 65 (secrétariat)	www.ch-colmar.fr
CeGIDD (ex CDAG)	**Hôpital Emile Muller Rez-de-chaussée / CE de Dermatologie** 20 avenue du Dr-René-Laennec - 68070 Mulhouse	Tél. : 03 89 64 61 85 (secrétariat)	Mercredi, Jeudi & Vendredi de 14h à 17h Appeler pour s'assurer des jours et horaires.
Service vaccinations	**Hôpital Émile-Muller Hépato-Gastro-Entérologie et Médecine tropicale - Vaccinations (conseils aux voyageurs)** - Rez-de-chaussée 20 avenue du Dr-René-Laennec - 68070 Mulhouse	Tél. : 03 89 64 70 38 (secrétariat)	www.ch-mulhouse.fr

*CeGIDD: Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine et les hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (IST)

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr

Les contacts Presse

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales Alsace (SELHVA)

Mr. Frédéric CHAFFRAIX	**Responsable et Coordonnateur administratif**	06 62 80 53 74	Frederic.Chaffraix@chru-strasbourg.fr
Pr. Michel DOFFOEL	**Hépatologue, Coordonnateur médical**	03 69 55 04 82	Michel.Doffoel@chru-strasbourg.fr
Pr. François HABERSETZER	**Hépatologue, Coordonnateur de la RCP**	03 69 55 05 12	Francois.Habersetzer@chru-strasbourg.fr

Association de patients

23 rue de la Première armée - 67000 Strasbourg
03 88 24 26 01
http://alsace.lorraine.soshepatites.fr

Mme Carmen HADEY,	**Vice-Présidente**	06 60 97 95 38	Carmen.Hadey@soshepatites.fr
Mme Marie-Jeanne LEIRITZ	**Responsable Haut-Rhin**	06 79 48 15 31	haut-rhin@soshepatites.fr
Mme Lisa DIETRICH	**Chargée de Projet en Promotion de la Santé**	03 69 14 60 38	Lisa.Dietrich@soshepatites.fr

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (UF 2098 SELHVA)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – Nouvel Hôpital Civil
N° SIRET : 266 700 574 000 12 – Code APE : 8610Z - 1 place de l'hôpital 67091 STRASBOURG
Tél : 03 69 55 06 59- E-mail : SELHVA@chru-strasbourg.fr - Site Internet : www.chru-strasbourg.fr